

compétitivité n'est pas uniquement une question de coût de main-d'œuvre.

Si c'était le cas, les pays où les salaires sont élevés, comme le Japon, l'Allemagne et le Canada, ne figurent pas parmi les principaux pays exportateurs.

Pour conserver au Canada sa compétitivité dans les années 90, nous devons faire face au changement plutôt que de prétendre ignorer sa nécessité. Pour ce faire, le Canada peut notamment lancer des stratégies innovatrices de recyclage professionnel et des programmes d'adaptation graduelle.

Par exemple, la nouvelle Stratégie mise en valeur de la main-d'œuvre tient compte du fait que nos concurrents préparent activement leurs travailleurs en leur donnant une formation. C'est pourquoi nous consacrons 350 millions \$ à la formation des Canadiens au chômage. Un montant supplémentaire de 100 millions \$ servira à donner une formation à ceux qui se joignent à la population active.

Si nous voulons accroître la compétitivité de l'économie canadienne, il faudra notamment exporter davantage vers le marché mexicain en même expansion. Grâce à la compétence et à la productivité de sa main-d'œuvre, à son emplacement stratégique et à ses réseaux de communications et de transport de pointe, le Canada restera un pays où il est intéressant d'investir et de créer des emplois de qualité.



Le Canada devrait-il accroître ses échanges avec des pays en développement comme la Malaisie, le

Zimbabwe, la Pologne, l'Inde ou le Mexique? Il est bien évident qu'il faut répondre par l'affirmative.

Le Canada offre des programmes d'aide internationaux, ainsi que des programmes spéciaux visant à favoriser le développement dans le monde entier. Notre refus d'entretenir des relations commerciales avec le Mexique n'aidera pas ce pays à relever son niveau de vie, et ne fera rien pour le nôtre.

Certains prétendent cependant que nous ne devrions pas commercer avec des pays en développement comme le Mexique. D'autres disent que ces pays possèdent un avantage concurrentiel «inéquitable», du fait de leur niveau de vie moins élevé. Nous ne sommes pas d'accord avec cet argument.

Tout d'abord, le fait pour le Canada d'avoir des relations commerciales avec des pays en développement ne signifie pas qu'il verra diminuer ses ventes et ses emplois ou être forcé d'adopter leurs normes moins élevées.

À mesure que nos relations commerciales avec des pays d'Asie, d'Europe de l'Est et d'Amérique latine s'intensifiaient, nos conditions de travail se sont en fait améliorées, et nous avons adopté de meilleures normes de sécurité et de protection de l'environnement.

De même, les échanges internationaux ont amené la prospérité et permis aux pays en développement d'améliorer leurs conditions de travail et leurs normes de sécurité et de protection de l'environnement.

Deuxièmement, le commerce est un processus bilatéral. En effet, s'il veut améliorer son environnement, le Mexique doit construire des réseaux de transport public, des stations d'épuration des eaux usées et des ouvrages d'irrigation plus efficaces. Le Canada possède des connaissances techniques reconnues dans ces domaines et peut donc jouer un rôle important dans la mise en œuvre de ces projets de haute technologie.

Enfin, si le Canada limitait ses relations commerciales aux pays qui jouissent du même niveau de vie et des mêmes programmes sociaux que lui, il ne lui resterait vraiment pas beaucoup de pays avec qui commercer. Comme l'a fait remarquer l'ancien ambassadeur du Mexique au Canada :

*Si vous ne voulez pas avoir de relations commerciales avec des pays dont les salaires sont inférieurs à ceux du Canada, vous devrez fermer vos frontières. La plupart des pays ont en effet des salaires inférieurs aux vôtres.*



L'automne dernier, le gouvernement a annoncé que le Canada participerait à des discussions tripartites sur le libre-échange avec le Mexique et les États-Unis. Les travaux préliminaires sont actuellement en cours.

Des groupes de travail ont été formés, et les négociations débiteront vers la fin de 1991.

Entre temps, le gouvernement poursuivra ses vastes consultations publiques afin que le Canada soit fin prêt pour les prochaines négociations.

La présente brochure vise à renseigner les Canadiens sur les pourparlers relatifs à l'accord de libre-échange avec le Mexique. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter l'intérieur de la page couverture arrière.